



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25/04/2014

**ANNULE ET REMPLACE LE COMPTE  
RENDU PRECEDENT DE L'AG DU  
25/04/14 POUR ERREUR MATERIELLE**

### **Présents :**

MMES Régine REMILLON, Elodie RENOULET, Nathalie ARRAMBOURG, Claire MATTHEY, Julia LAHURE, Nadine PERINET, Denise FERNANDES, Isabelle ROGUET, Sylvie ROSSET, Denise LEJEUNE, Fabienne CONTAT, Patricia DEAGE - MM. Cyril PELLEVAL, Fabrice PERNET, Yves JACQUEMOUD, Jean-Claude DUPONT, Roland LAVERRIERE, Patrice DOMPMARTIN, Louis FAVRE, Jean-François CICLET, Pierre MONATERI, Jean-Louis COCHARD, Olivier VENTURINI, Bruno PASTOR, Daniel BARBIER

### **Excusés :**

Aline MIZZI, Isabelle PAYAN, Esther VACHOUX, Philippe MAUME, Pascal BRIFFOD, André PUGIN, Sébastien JAVOGUES,

### **Procuration :**

Isabelle PAYANT a donné pouvoir à Olivier VENTURINI ; Sébastien JAVOGUES a donné pouvoir à Denise LEJEUNE, André PUGIN a donné pouvoir à Jean François CICLET, Pascal BRIFFOD a donné pouvoir à Jean-Claude DUPONT, Philippe MAUME a donné pouvoir à Fabrice PERNET, Esther VACHOUX a donné pouvoir à Régine REMILLON ; Claire MATTHEY a donné pouvoir à partir de 20h05 (pour les points 8 à 10 de l'ordre du jour) à Julia LAHURE

**Secrétaire de Séance:** M. Jean-François CICLET

1. Approbation du précédent compte rendu
2. Election des délégués aux syndicats suivants : SIDEFAGE, SIGETA, SMDHAB, SM ARC, SM4CC, SM du SALEVE
3. Election des délégués à l'EPF
4. Election des délégués à la mission locale
5. Election des délégués à l'ARS
6. Election du représentant pour l'élection du mandataire à la MED
7. Election du délégué au Conseil d'Administration du Collège
8. Création des commissions, élection des délégués aux différentes commissions et attributions des fonctions aux vice-présidents
9. Indemnités des élus
10. Délégations au Président

### 1. Approbation du précédent compte rendu

Il s'agit d'approuver le compte rendu de la séance du 16 avril 2014.

M. Louis FAVRE demande à ce que soit rajoutée au précédent compte rendu la synthèse de sa candidature au poste de Président. Il a ainsi exposé les enjeux et les réflexions à mener en collaboration avec les délégués communautaires sur l'avenir de la Communauté de Communes Arve et Salève :

- Fonctionnement et gouvernance à mettre en place à la CCAS ? (y compris les réflexions autour des ressources humaines et de la structure)
- Elargissement des compétences ?



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25/04/2014

- Pertinence du périmètre actuel de la CCAS ?
- Transports à mettre en place pour le territoire dans l'avenir ? (ferré et routier, pôle d'échange multimodale)
- Représentation de la CCAS dans les instances supra communales ? (ARC et Grand Genève par exemple).

Le Conseil approuve le précédent compte rendu et les commentaires de M. Louis FAVRE.

M. Bruno PASTOR informe l'assemblée d'une prochaine invitation le 13 juin 2014 à une conférence de Frédéric Bosquet sur le thème du développement économique et de la monnaie.

### 2. Election des délégués aux syndicats suivants : SIDEFAGE, SIGETA, SMDHAB, SM ARC, SM4CC, SM du SALEVE

Vu le renouvellement des conseillers communautaires, il convient d'élire les nouveaux représentants de la Communauté de Communes dans les différents syndicats auxquels elle adhère.

#### - Au Syndicat Mixte Intercommunal de Gestion des DEchets du FAucigny GENEVOIS (SIDEFAGE)

3 délégués titulaires :	3 délégués suppléants :
- Pascal BRIFFOD	- Yves JACQUEMOUD
- Julia LAHURE	- Denise FERNANDES
- Jean-Louis COCHARD	- Jean-François CICLET

#### - Au SIGETA

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
Pascal BRIFFOD	Jean-Louis COCHARD
André PUGIN	Patrice DOMPMARTIN
Elodie RENOULET	Daniel BARBIER

#### - Au Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville

4 délégués titulaires :	4 délégués suppléants, rattachés à un titulaire :
- Pierre ROUSSET	- Sylvie ROSSET (suppléante de Pierre ROUSSET)
- Patricia DEAGE	- Régine REMILLON (suppléante de Patricia DEAGE)
- Jean-Claude DUPONT	- Louis FAVRE (suppléant de Jean-Claude DUPONT)
- Pierre MONATERI	- Denise LEJEUNE (suppléante de Pierre MONATERI)

#### - Syndicat Mixte de l'Assemblée Régionale de Coopération du Genevois (ARC SM)

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
- Jean-François CICLET	- Denise LEJEUNE
- Cyril PELLEVAT	- Roland LAVERRIERE

#### - Syndicat Mixte du Salève:



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25/04/2014

### - Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes (SM4CC):

6 délégués titulaires :	4 délégués suppléants :
- Gianni GUERINI	- Yannick JANIN
- Jean-Pierre DURET	- Esther VACHOUX
- Badia CHALEL BELLAZOUZ	- Nathalie ARRAMBOURG
- Fabrice PERNET	- Pierre ROUSSET
- Jean-Claude VIAL	
- Régine REMILLON	

### 3. Election des délégués à l'Etablissement Public Foncier

4 délégués titulaires :	4 délégués suppléants, rattachés à un titulaire :
- Pierre MONATERI	- Nadine PERINET (suppléante de Pierre MONATERI)
- Philippe MAUME	- Denise FERNANDES (suppléante de Philippe MAUME)
- Louis FAVRE	- Sylvie ROSSET (suppléante de Louis FAVRE)
- Jean-François CICLET	- Nathalie ARRAMBOURG (suppléante de Jean-François CICLET)

- Vu le renouvellement des conseillers communautaires, Le Conseil Communautaire ayant délibéré,
- **SONT ELUS** pour représenter la Communauté de Communes Arve et Salève au sein de l'assemblée générale de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie :

### 4. Election des délégués à la mission locale

Vu le renouvellement des conseillers communautaires, Le Conseil Communautaire ayant délibéré,

4 délégués titulaires :	4 délégués suppléants :
- Jean-François CICLET	- Philippe MAUME
- Roland LAVERRIERE	- Pascal BRIFFOD
- Louis FAVRE	- Nadine PERINET
- Pierre MONATERI	- André PUGIN

**SONT ELUS** pour représenter la communauté de communes Arve et Salève au sein de la MISSION LOCALE du genevois

3 délégués titulaires :	2 délégués suppléants :
- Philippe MAUME	- Sylvie ROSSET
- Nathalie ARRAMBOURG	- Denise LEJEUNE
- Denise FERNANDES	

### 5. Election des délégués à l'ARS



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25/04/2014

Vu le renouvellement des Conseils Municipaux des communes membres de la Communauté de Communes Arve et Salève; Après en avoir délibéré,

- **SONT ELUS** pour représenter la Communauté de Communes Arve et Salève au sein du conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes :
  - 2 délégués, soit :
    - Pierre MONATERI
    - Patricia DEAGE

### 6. Election du représentant pour l'élection du mandataire à la MED

---

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DESIGNE M. Bruno PASTOR** comme son représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires ;

**AUTORISE M. Bruno PASTOR**, représentant à l'Assemblée Générale de se prononcer en faveur :

- de la suppression de l'obligation de détention des actions de garantie au profit des administrateurs personnes privées (physiques ou morales)
- de la mise à jour des statuts sur le monde gouvernance conformément à la Loi NRE n°2001-420 du 15 mai 2001
- de la refonte globale des statuts tels qu'annexés à la présente

**DESIGNE M. Bruno PASTOR** pour représenter la Communauté de Communes ARVE et SALEVE à l'assemblée spéciale :

- **AUTORISE M. Bruno PASTOR** à assurer la présidence de l'Assemblée Spéciale et ou prendre le mandat d'administrateur en son nom dans le cas où l'assemblée spéciale désigne la Communauté de Communes ARVE et SALEVE à cette fonction
- **AUTORISE M. Bruno PASTOR** à assurer la présidence du Conseil d'Administration en son nom dans le cas où le Conseil d'Administration désigne la Communauté de Communes Arve et Salève à cette fonction (le cas échéant)
- **AUTORISE M. Bruno PASTOR** à se prononcer sur la dissociation ou le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général de la Société ;
- **AUTORISE M. Bruno PASTOR** à occuper la fonction de Directeur Général de la société, s'il a été désigné Président du Conseil d'Administration (le cas échéant)

### 7. Election du délégué au Conseil d'Administration du Collège

---

Le Conseil Communautaire ayant délibéré,

- **SONT ELUS** pour représenter la Communauté de Communes Arve et Salève au sein du Conseil d'Administration du collège de Reignier :
  - Régine REMILLON, en qualité de titulaire
  - Nathalie BREUZA, en qualité de suppléante

### 8. Création des commissions et attributions des fonctions aux vice-présidents

---



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25/04/2014

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de définir les fonctions de vice-présidents comme suit :

- **1<sup>er</sup> vice-président** : Développement durable, transport et gestion des ressources humaines
- **2<sup>ème</sup> vice-président** : Finances, économie et communication
- **3<sup>ème</sup> vice-président** : Habitat et politique d'aménagement
- **4<sup>ème</sup> vice-président** : Déchets
- **5<sup>ème</sup> vice-président** : Voiries et bâtiments
- **6<sup>ème</sup> vice-président** : Social, culture, sport et accessibilité
- **7<sup>ème</sup> vice-président** : Cadre de vie : environnement et patrimoine

Considérant qu'il convient de créer des commissions thématiques pour proposer des projets au Bureau et au Conseil Communautaire, que ces commissions peuvent être modifiées par le Conseil Communautaire à tout moment,

### Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après avoir délibéré, à l'unanimité décide de la mise en place des commissions suivantes :

#### **Commission Economie et Finances**

Responsable : Cyril PELLEVAT

Membres : Bruno PASTOR ; Elodie RENOULET, Sébastien JAVOGUES, Philippe MAUME, Eric BOUCHET, Daniel BARBIER, Jean-Claude DUPONT

#### **Commission développement durable et transport**

Responsable : Philippe MAUME

Membres : Nathalie ARRAMBOURG, Claire MATTHEY, Roland LAVERRIERE Jean-François CICLET, Jean-Louis COCHARD

#### **Commission habitat et politique d'aménagement**

Responsable : Pierre MONATERI

Membres : Olivier VENTURINI, Roland LAVERRIERE, Nadine PERINET, Elodie RENOULET, Claire MATTHEY, Laurent GROS, André PUGIN, Nicole DURET, Pierre MONATERI, Jean-François CICLET, Valérie LAVONAZ-DETURCHE, Virna VENTURINI

#### **Commission déchets**

Responsable : Pascal BRIFFOD

Membres : Fabienne CONTAT, Patrice DOMPMARTIN, Elodie RENOULET, Cyril PELLEVAT, Yves JACQUEMOUD, Patricia DEAGE, Jacques FRUTIGER, Julia LAHURE, André PUGIN

#### **Commission Voirie et Bâtiment**

Responsable : Daniel BARBIER

Membres : Pierre MONATERI, Jean-Louis COCHARD, Gianni GUERINI, Philippe MAUME, Alain CIABATTINI, Jacques FRUTIGER, Patrice DOMPMARTIN

#### **Commission social, culture, sport et accessibilité**

Responsable : Nadine PERINET



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25/04/2014

Membres : Sylvie ROSSET, Isabelle PAYAN, Denise LEJEUNE, Elodie RENOULET, Serge JACQUEMOUD, Ariane ZINDER, Alain REMY, Pierre ROUSSET, Marie BAUD.

### **Commission cadre de vie : environnement et patrimoine**

Responsable : Régine REMILLON

Membres : Fabrice PERNET, Esther VACHOUX, Isabelle ROGUET, Béatrice DUBET, Christian ZANOLLA, Jean-Claude VIAL

## 9. Indemnités des élus

---

Conformément aux articles L. 5211-12 / R. 5214-1 du CGCT ;

Les président et Vice-présidents ayant une délégation de fonction peuvent se voir allouer, sur décision du Conseil, une indemnité de fonction mensuelle.

### **Le Conseil Communautaire ayant délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le versement d'une indemnité de fonction au Président, équivalente à 90,50 % du versement autorisé, soit 1677,20 €/mois et aux vice-présidents ayant délégation, équivalente à 77,75 % du versement autorisé, soit 609,75 €/mois (détail annexé à la présente)
- **DECIDE** que ces indemnités seront versées chaque mois à compter de la date d'installation du conseil intercommunal.

## 10. Délégations au Président

---

### **Le Conseil Communautaire ayant délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE de donner au Président les délégations suivantes**
  - o 4° prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget
  - o 6° passer des contrats d'assurance
  - o 7° créer les régies comptables
  - o 9° accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
  - o 11° fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires et avoués, huissiers de justice et experts
  - o 16° intenter au nom de la communauté de communes les actions en justice ou de défendre la communauté de communes dans les actions intentées contre elle, dans les cas de juridiction de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> instance
  - o 17° régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la communauté de communes

### **Le Conseil Communautaire ayant délibéré, à l'unanimité,**

- décide de donner délégation au président pour souscrire les nouveaux emprunts, dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, et signer les contrats de prêts afférents, pendant toute la durée de son mandat, conformément aux termes de l'article L. 2122-22 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales
- décide de donner délégation au président, pour procéder aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts contractés par la communauté de communes Arve et Salève, y compris par la conclusion de nouveaux emprunts, pendant toute la durée de son mandat, conformément aux termes de l'article L. 2122-22 du C.G.C.T. dans les conditions et limites ci-après définies ;



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25/04/2014

- Pour procéder aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts contractés par la communauté de communes, le Président reçoit délégation pour le réaménagement de la dette par la renégociation, le remboursement anticipé avec ou sans la souscription d'un nouvel emprunt et le remboursement par novation. A ce titre, le président pourra réaménager la dette de la manière suivante :
    - en passant d'un taux variable à un taux fixe ou d'un taux fixe à un taux variable,
    - en modifiant une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,
    - en recourant à des opérations particulières, comme des emprunts obligataires ou des emprunts en devises,
    - en instaurant des droits de tirage échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement anticipé et/ou de consolidation,
    - en modifiant la durée du prêt,
    - en procédant à un différé d'amortissement,
    - en modifiant la périodicité et le profil de remboursement, par exemple en procédant à des remboursements anticipés.
- Par ailleurs, le président pourra conclure tout avenant destiné à introduire dans les emprunts contractés par la Communauté de Communes Arve et Salève, une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus ou tout nouvel emprunt destiné à remplacer les emprunts contractés par la Communauté de Communes Arve et Salève.

La séance est levée à 20h30



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25/04/2014